



RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST-FRANÇOIS-DU-LAC

41, RUE TRAHAN, C.P. 1072
PIERREVILLE, QC, J0G 1J0
Tél. : 450-568-2171

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration de la Régie D'incendie Pierreville – St-François-du-Lac tenue au 41, rue Trahan, 15 novembre 2022 à 19 :30 à laquelle sont présents :

Mme Diane De Tonnancourt, Présidente, Mairesse de Yamaska, M. Léo-Paul Desmarais, Conseiller Yamaska, Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, Conseillère Pierreville, M. André Descoteaux Maire Pierreville, M. Benoit Yergeau, Maire St-Pie-de-Guire, M. Jean-Daniel Scheurer Conseiller St-Pie-de-Guire, M. Pierre Provost, Conseiller St-Gérard-Majella, M. Réjean Gamelin Conseiller St-François-du-Lac, M. Nathalie Gamelin, Conseillère Saint-François-du-Lac, M. Richard Desmarais, Directeur incendie.

Absence motivée:

M. Jean-Daniel Scheurer, Conseiller St-Pie-de-Guire, M. Jean Beaubien, Conseiller St-Gérard-Majella
Pompier présent : 0 pompier

Formant quorum sous la présidence de Mme Diane De Tonnancourt,

Diane Martineau, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance ;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal du 20 septembre 2022, avec corrections;
04. Lecture et adoption des comptes payés au 31 octobre 2022;
05. État des revenus et dépenses au 31 octobre 2022 ;
06. Adoption des Quotes-parts 2023;
07. Signature entente Odanak 2023;
08. Renouvellement contrat PG solution;
09. Dépôt rapport de conformité de la MMQ;
10. Embauche et nominations;
11. Nomination du président et vice-président pour 2023;
12. Changement de signataire (caisse populaire, gouvernement et autre);
13. Adoption du calendrier des rencontres 2023;
14. Mot du directeur;
15. Divers : question SFDL, résolution subvention formation pompier MRC;
16. Date de la prochaine rencontre: 14 février 2023;
17. Clôture de la séance

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR

Benoit Yergeau

APPUYÉ PAR

Réjean Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

03. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2022

CONSIDÉRANT QUE

chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2022 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

2022-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR

Benoit Yergeau

APPUYÉ PAR

Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2022 en apportant la correction suivante à la résolution 2022-09-22:

Ajouter à la fin de la résolution :

Que le conseil accepte d'assumer l'erreur de calcul de la paie des pompiers à 4% au lieu de 2%, comme indiqué dans cette résolution. Mais que l'augmentation de 6% pour 2023, soit calculée sur le montant d'augmentation de 2% comme indiqué ci-dessus.

ADOPTÉE

**04. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2022
(VOIR ANNEXE A)**

CONSIDÉRANT

le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT

le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 2021-09-27 (Adoption Budget 2022) et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT

le certificat de crédits suffisants émis par la secrétaire-trésorière relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

2022-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR

André Descoteaux

APPUYÉ PAR

Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les comptes payés au 31 octobre 2022 tels que présentés ci-dessus par la secrétaire-trésorière au montant de 58 949,17 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :

Montant total des comptes payés : 58 949,17 \$

Signé ce 4 novembre 2022,

Diane Martineau

Diane Martineau DMA, sec,-trés,

05. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 31 OCTOBRE 2022 (VOIR ANNEXE B)

La secrétaire-trésorière fait la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2022, Le total des dépenses est de 503 601 \$, Et des revenus 565 019 \$, Il n'y a rien de particulier dans l'état des revenus et dépenses présenté.

06. ADOPTION DES QUOTES-PARTS 2023



RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE ST-FRANÇOIS-DU-LAC
41, rue Trahan Pierreville, J0G1J0
450.568.2171

QUOTES - PARTS 2023

adopté 22-11-15, reso 2022-11-30

Page 22-11-13, 11:50:20Z C:\F1-30

MUNICIPALITÉS	ÉVALUATION IMPOSABLE	Facteur comparatif 2023	ÉVAL. UNIFORMISÉE		POPULATION (2023)			QUOTE-PART 2023		\$/HAB	QUOTE-PART 2022		Écart 2023-2022
				%	#	%	%	\$	4 versements	\$		\$	
PIERREVILLE (2023-2024-2025)	330 713 700	1.01	334 020 837	27.26	2 175	32.80	30.03	113 148 \$	28 287 \$	52.02 \$		113 019 \$	129 \$
ST-FRANÇOIS DU LAC (2022-2023-2024)	257 638 400	1.11	285 978 624	23.34	2 011	30.33	26.83	101 102 \$	25 278 \$	50.27 \$		100 153 \$	950 \$
ST-PIE DE GUIRE (2023-2024-2025)	158 132 500	0.99	156 551 175	12.78	447	6.74	9.76	36 769 \$	9 192 \$	82.26 \$		31 940 \$	4 829 \$
ST-GÉRARD MAJELLA (2022-2023-2024)	118 042 700	1.05	123 944 835	10.11	244	3.68	6.90	25 988 \$	6 497 \$	106.51 \$		22 293 \$	3 695 \$
YAMASKA (2021-2022-2023)	255 800 500	1.27	324 866 635	26.51	1 754	26.45	26.48	99 780 \$	24 945 \$	56.89 \$		95 890 \$	3 889 \$
TOTAL	1 120 327 800		1 225 362 106	100 %	6 631	100 %	100 %	376 787 \$	94 197 \$	69.59 \$		363 295 \$	13 492 \$

* source site internet www.mamr.qc.ca/evaluation-foncier/proportions-medanes-des-roles/repertoire/resultats decret 2022

ENTENTE ODANAK	POPULATION		QUOTE-PART 2023		QUOTE-PART 2022 *		
	2023	2022	MOY	2023	MOY	2022	Minimum
*****Sous réserve de l'acceptation par le CA	477	471	69.59 \$	58 090 \$	60 \$	53 135 \$	45 000 \$

Le taux pour Odanak serait de 1.75 fois le coût par habitant des municipalités de la Régie.

CONSIDÉRANT

le budget 2023 déposé lors du CA du 20 septembre 2022;

CONSIDÉRANT

le mode de répartition établie dans l'entente;

CONSIDÉRANT

le montant de 113 148\$ à payer pour la municipalité de Pierreville,

de 101 102 \$ pour la municipalité de St-François-du-Lac,

de 36 769 \$ pour la municipalité de St-Pie-de-Guire,
de 25 988 \$ pour la municipalité de St-Gérard-de-Majella et
de 99 780 \$ pour la municipalité de Yamaska;

2022-11-30 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais

APPUYÉ PAR Pierre Provost

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

d'adopter la répartition des Quotes-parts 2023 au montant total de 376 787 \$, payable en 4 versements soit en février, mai, août et novembre 2023.

ADOPTÉE

07. SIGNATURE ENTENTE ODANAK 2023

CONSIDÉRANT l'entente de service avec Odanak;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est négociée chaque année;

CONSIDÉRANT QUE les termes de cette entente sont satisfaisants pour les deux parties;

2022-11-31 **IL EST PROPOSÉ PAR** Nathalie Gamelin

APPUYÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

d'autoriser Madame la Vice-présidente Diane De Tonnancourt, et Monsieur le Directeur incendie, Richard Desmarais à signer l'entente de service avec le conseil de bande d'Odanak d'une somme de 58 090 \$ pour l'année 2023.

ADOPTÉE

08. RENOUVELLEMENT CONTRAT PG 2023

CONSIDÉRANT le renouvellement de contrat de PG solution;

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un contrat pour l'entretien du logiciel première ligne;

CONSIDÉRANT la facture CESA 50848 de PG Solutions au montant de 1 341 \$ (plus taxes);

2022-11-32 **IL EST PROPOSÉ PAR** Benoît Yergeau

APPUYÉ PAR Réjean Gamelin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

de payer la facture CESA 45683 à PG Solution pour le renouvellement du contrat pour l'entretien et soutien du logiciel première ligne pour l'année 2023 au montant de 1 341 \$ (plus taxes), (en 2022, 1 289 \$).

ADOPTÉE

09. **RÉSOLUTION DÉPÔT RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ –
TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 86.8. du chapitre C-35 – LOI SUR LA COMMISSION MUNICIPALE : Tout rapport de la Commission reçu par une communauté métropolitaine ou par une municipalité en application de l'article 86.7 est déposé à la première séance de son conseil qui suit cette réception ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-Lac a reçu le 14 mars 2022 la version définitive du rapport d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers;

2022-11-33 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais

APPUYÉ PAR André Descoteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Régie d'Incendie de Pierreville-St-François du-Lac, procède au dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur la transmission des rapports financiers tel qu'indiqué par la loi sur la Commission Municipale, article 86.8.

ADOPTÉE

10. **RÉSOLUTION EMBAUCHE NOUVEAU DIRECTEUR-INCENDIE POINT
REPORTÉ EN FÉVRIER**

Le conseil forme un comité afin de discuter de ce point et de présenter un projet de résolution lors de la rencontre du 14 février 2022. Les membres du comité sont Diane De Tonnancourt, Benoit Yergeau et Marie-Pier Guévin-Michaud. Une rencontre est prévue pour janvier 2023.

11. **a) NOMINATION PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du code municipal stipule que le mandat du président et du vice-président est de un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Régie doit nommer un président et un secrétaire pour procéder aux élections;

2022-11-34 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais

APPUYÉ PAR Réjean Gamelin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :
de nommer Richard Desmarais, président d'élection et diane Martineau comme secrétaire.

ADOPTÉE

b) NOMINATION DU PRÉSIDENT 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du code municipal stipule que le mandat du président est de un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT la proposition de Diane De Tonnacourt au titre de présidente pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE Diane De Tonnancourt accepte le poste de présidente pour l'année 2023;

2022-11-35 **IL EST PROPOSÉ PAR** Réjean Gamelin

APPUYÉ PAR Léo-Paul Desmarais

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :
de nommer Diane De Tonnancourt au poste de présidente pour l'année 2023.

ADOPTÉE

c) NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT POUR 2023

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du Code municipal stipule que le mandat du vice-président est de un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de nommer Léo-Paul Desmarais;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de nommer Benoit Yergeau;

CONSIDÉRANT QUE Léo-Paul Desmarais refuse le poste de vice-président pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE Benoit Yergeau accepte le poste de vice-président pour l'année 2023;

2022-11-36 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais

APPUYÉ PAR Réjean Gamelin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :
de nommer Benoit Yergeau au poste de vice-président pour l'année 2023.

ADOPTÉE

12. CHANGEMENT DE SIGNATAIRE (CAISSE POPULAIRE, GOUVERNEMENT ET AUTRE).

CONSIDÉRANT la nomination de Diane De Tonnacourt à titre de présidente de la Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-Lac pour 2023;

CONSIDÉRANT la nomination de Benoit Yergeau à titre de vice-président de la Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-Lac pour 2023;

2022-11-37 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais
APPUYÉ PAR Réjean Gamelin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

de nommer Diane De Tonnacourt à titre de présidente, et Benoit Yergeau à titre de vice-président signataire pour tous documents au nom de la Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-lac avec Diane Martineau, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

13. ADOPTION CALENDRIER DES RENCONTRES 2023

CONSIDÉRANT l'article 597, C.M. disant que la Régie doit adopter son calendrier des rencontres par résolution;

CONSIDÉRANT que le calendrier adopté est de 1 an;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter un nouveau calendrier pour 2023;

CONSIDÉRANT mardi le 14 février, mardi le 16 mai, mardi le 19 septembre et mardi le 21 novembre 2023.

2022-11-38 **IL EST PROPOSÉ PAR** Benoit Yergeau
APPUYÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

d'adopter le calendrier des rencontres pour 2022. Que les rencontres auront lieu le mardi à 19 :30 au 41, rue Trahan, Pierreville, le mardi le 14 février, mardi le 16 mai, mardi le 19 septembre et mardi le 21 novembre 2023.

ADOPTÉE

14. MOT DU DIRECTEUR

Jusqu'à maintenant 121 interventions.

15. a) DIVERS

Question St-François-du-Lac:

La municipalité souhaite savoir l'utilisation du pick up de la Régie.

**b) RÉSOLUTION SUBVENTION FORMATION POMPIER – MRC
NICOLET-YAMASKA**

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale ;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie de Pierreville St-François du lac désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie de Pierreville St-François du lac prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Nicolet Yamaska en conformité avec l'article 6 du Programme.

2022-11-39

IL EST PROPOSÉ PAR

Réjean Gamelin

APPUYÉ PAR

Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS :

de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Nicolet Yamaska.

ADOPTÉE

16. **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Prochaine rencontre 14 février 2023 19 :30, 41 rue Trahan.

17. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CONSIDÉRANT

que l'ordre du jour est épuisé

2022-11-40

IL EST PROPOSÉ PAR

André Descoteaux

APPUYÉ PAR

Réjean Gamelin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la réunion à 20 h 38.

ADOPTÉE

ANNEXE A

Type	Date	Numéro		Description	Crédit
Écriture	2022-09-01	8801	MartDia - Diane Martineau tenue de livres	honoraires sept 2022	824.80
Écriture	2022-09-01	8844	ACCEO - ACCEO Solutions inc.	Abonnement acomba X	1 749.99
Écriture	2022-09-11	8804	ACCEO - ACCEO Solutions inc.	Sauvegarde comptabilite 2022-09	22.38
Écriture	2022-09-11	8812	Bell - Bell Mobilité	Cellulaire 2022-09	96.50
Écriture	2022-09-12	8803	Hydro - Hydro-Québec	Électricité 2022-07-22 au 2022-08-21	204.51
Écriture	2022-09-14	8800	Retraite - RREMQ	Fonds de retraite 2022-08	885.96
Écriture	2022-09-14	8806	Accommodeur - Accommodeur St-François	Essence 2022-08	410.31
Écriture	2022-09-14	8811	Dep Pville - Dépanneur Pierreville	Essence 2022-08	351.08
Écriture	2022-09-16	8840	Cogeco - Cogeco cable	Téléphone internet 2022-09	178.05
Écriture	2022-09-20	8846	CLR - Groupe CLR	telepage 2022-07-19 au 2022-08-18	215.75
Écriture	2022-09-25	8802	104 - Mécanique générale MPC	Réparation camion	127.62
Écriture	2022-09-25	8805	Entrpville - Les entreprises Pierreville	Pelle sur intervention	1 816.22
Écriture	2022-09-25	8808	CLR - Groupe CLR	Réparation antenne	4 328.81
Écriture	2022-09-25	8809	Imprim - Imprimerie de la Rive-Sud ltée	Papier en-tete	288.59
Écriture	2022-09-25	8813	Aréo-feu - Aréo-Feu	Casques (3)	1 709.96
Écriture	2022-09-25	8815	FQM-ASS - FQM-Assurances Inc.	Assurances	25 834.33
Écriture	2022-09-26	8845	Bell - Bell Mobilité	Cellulaire 2022-10	96.50
Écriture	2022-09-27	8807	CFS - Protection Incendie CFS ltée	Recharge d'air comprimée	1 471.80
Écriture	2022-09-27	8814	VISA - Visa Desjardins	Sauvegarde directeur, encre, chaines de scie a chaines	286.28
Chèque	2022-09-27	93312	MUNSTBON - Municipalité St-Bonaventure	Entraide	864.86
Écriture	2022-09-28	8727	JP121 DEPOT DIRECT (TFE)	Salaire Richard 2022-09	3 932.00
Écriture	2022-09-30	8732	JR94 PROV.	DAS 2022-09	2 196.80
Écriture	2022-09-30	8733	JR94 FED. (N)	DAS 2022-09	831.92

Écriture	2022-10-01	8924	MartDia - Diane Martineau tenue de livres	honoraires oct 2022	824.80
Écriture	2022-10-10	8919	ACCEO - ACCEO Solutions inc.	Sauvegarde comptabilité 2022-10	17.20
Écriture	2022-10-13	8920	Retraite - RREMQ	Fonds de retraite 2022-09	885.96
Écriture	2022-10-13	8922	Hydro - Hydro-Québec	Électricité 2022-08-22 au 2022-09-21	242.38
Écriture	2022-10-14	8921	Dep Pville - Dépanneur Pierreville	Essence 2022-09	857.16
Écriture	2022-10-14	8925	Accommodeur - Accommodeur St-François	Essence 2022-09	440.50
Écriture	2022-10-16	8926	Cogeco - Cogeco cable	Téléphone internet 2022-10	178.05
Écriture	2022-10-20	8923	CLR - Groupe CLR	telepage 2022-08-19 au 2022-10-18	215.75
Écriture	2022-10-26	8861	JP122 DEPOT DIRECT (TFE)	Salaire Richard 2022-10	3 910.04
Écriture	2022-10-31	8859	JR95 PROV.	DAS 2022-10	1 663.43
Écriture	2022-10-31	8860	JR95 FED. (N)	DAS 2022-10	988.88
					58 949.17

ANNEXE B

BUDGET 2022

RÉGIE D'INCENDIE DE PIERREVILLE ST-FRANCOIS-DU-LAC ÉTATS DE REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2022

	Code	BUDGET 2022	Au 31/10/2022	% d'utilisation	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				83%	
130 - Gestion Financière				Solde	
- Salaire directeur	141	85 000 \$	74 506 \$	87.65%	
- RRQ, AE, RQAP, FSS, partie yeur	222-232-242	11 540 \$	11 767 \$	101.97%	
- RPA (ptie employeur)		5 313 \$	4 769 \$	89.77%	
- Internet+ telephone (cogeco)- back up	510	1 980 \$	1 626 \$	82.11%	
- Honoraires secrétaire-trésorière	142	9 811 \$	7 532 \$	76.76%	
Frais conseil d'adm., déplacements	310	4 000 \$	309 \$	7.72%	
- Services juridiques	412	2 500 \$	396 \$	15.83%	
- Vérification-Honoraires	413	3 500 \$	3 255 \$	92.99%	
- Abonnements (acsiq, PG, acoma, admq)	671	2 600 \$	2 779 \$	106.89%	
- Fournitures bureau (photocopie)	670	3 500 \$	1 737 \$	49.62%	
- Location (cellulaire, CLR)	510	23 600 \$	4 136 \$	17.53%	
SOUS-TOTAL 130		153 344 \$	112 811 \$		
190 - Autres Dépenses					
- Frais de poste	321	400 \$	167 \$	41.74%	
- Ass resp civile (3M) (Umbrella) (C21)	422				
- Ass (Section IVerr-omis)(Sect III civ gén)	423	13 500 \$	10 605 \$	78.56%	Budget total ass 25000, reel 25834
SOUS-TOTAL 190		13 900 \$	10 772 \$		
TOTAL ADM. GÉNÉRALE		167 244 \$	123 583 \$		

SÉCURITÉ PUBLIQUE	Code				
220 - Protection Incendie					
- Salaires pompiers intervention	143	83 200 \$	80 254 \$	96.46%	
- Salaires pompiers entraînement	143	8 115 \$	1 653 \$	20.38%	
- Salaires pompiers entretien	143	2 704 \$	1 155 \$	42.73%	
- Salaires pompiers prévention	143	3 500 \$	1 535 \$	43.87%	
- Salaires de garde	143	15 600 \$	10 350 \$	66.35%	
- Salaires formation	143	10 000 \$	4 679 \$	46.79%	
- Salaire entraide	143	4 000 \$	3 938 \$	98.44%	
- Avantages sociaux pompiers		13 260 \$	10 173 \$	76.72%	
- Vacances pompiers 4%-6%		7 307 \$	6 112 \$	83.64%	
- Activités externes, congrès, colloques, etc	335	3 500 \$	20 \$	0.56%	
- Licence/radio	339	650 \$	643 \$	98.96%	
- Inscription formation	454	9 000 \$	8 205 \$	91.16%	
- Assurances véhicules (section VI)	424	5 500 \$	6 191 \$	112.57%	
- Assurances bâtisse (section I)	429	6 000 \$	9 038 \$	150.63%	
- Déneigement de la caserne	443	1 700 \$			
- Aqueduc, vidanges (taxes mun et scolaires)	446	1 010 \$	806 \$	79.77%	
- Réparation, entretien, caserne	522	2 800 \$	3 374 \$	120.49%	*bollards
- Réparation matériel roulant	524	7 500 \$	8 346 \$	111.28%	
- tests de pompe camion	524-A				
- inspections mécaniques (saaq)	524-B				
- Essence et lubrifiants	631	8 500 \$	7 914 \$	93.11%	
- Remplissage bouteille d'air	632	5 000 \$	5 671 \$	113.42%	
- achat app. Respiratoires	633	20 684 \$	19 989 \$	96.64%	
- Réparation et tests app. Respiratoires	633-A				
- Pièces équipement	640	11 705 \$	5 554 \$	47.45%	
- achat habits de combat, casques et bottes	650	14 000 \$	14 046 \$	100.33%	
- inspection, décontamination et réparation habits	650-A				
- achat uniformes	650-B				

- Électricité Poste Incendie	681	12 480 \$	7 196 \$	57.66%	
- Dépenses interventions a refacturer	690	9 539 \$	23 074 \$	241.89%	
- Dépenses interventions	690	1 500 \$	2 441 \$	162.76%	
- Équipements matériel roulant	699	8 000 \$	2 975 \$	37.19%	
- Immatriculation (SAAQ, PEVL)	965	4 500 \$	4 486 \$	99.68%	
- Frais administration	891	100 \$	60 \$		
- Créance douteuse et irrécouvrables SAAQ			1 436 \$		
- Achats divers			3 953 \$		antenne
TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE		281 354 \$	255 267 \$		
FRAIS DE FINANCEMENT	Code				
990 - Intérêts prêt camion		3 222 \$	1 690 \$	52.46%	
990 - Intérêts prêt temporaire					
990 - Intérêts prêt agrandissement		26 161 \$	26 161 \$	100.00%	
999 - Intérêts marge de crédit					
- Frais de financement	891				
TOTAL FRAIS FINANCEMENT		29 383 \$	27 851 \$		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		477 981 \$	406 701 \$		
PROJET IMMOBILISATION	Code				
600 - Projet divers					
- Sécurité publique					
- Équipement informatique ameublement					
- Immobilisation - machinerie	20				
Total autres activités financières					
TOTAL PROJET IMMOBILISATION					

AFFECTATIONS					
400 - Surplus accumulé affecté					
Remb. Capital prêt camion		63 400 \$	63 400 \$	109.88%	
Remb. Capital prêt agrandissement		33 500 \$	33 500 \$	279.17%	
- Surplus accumulé	10				
Total affectations		96 900 \$	96 900 \$	139.02%	
TOTAL DES AFFECTATIONS		96 900 \$	96 900 \$		
Total dépenses de fonctionnement		477 981 \$	406 701 \$		
Total des affectations et immobilisations		96 900 \$	96 900 \$		
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		574 881 \$	503 601 \$		
RECETTES					
	Code		Au 31/10/2022	% d'utilisation	
-Quote-part municipalité	111-10	362 295 \$	363 296 \$	100.28%	
- Interventions	112-10	67 600 \$	76 756 \$	113.54%	
- Odanak entente	231-22	53 124 \$	53 136 \$	100.02%	
- Autres recettes		36 935 \$		152.37%	
- Odanak intervention	231-22-1		7 978 \$		
- Intervention extérieure régie	231-22-2		19 285 \$		
- Intérêts	233-31		265 \$		
-Revenus divers	233-90		3 241 \$		
-Formation	233-90-1		5 884 \$		
- Rapport incendie	233-90-2		75 \$		
- Machoire de vie	234-20		19 551 \$		
Affectation surplus		20 000 \$			
- Revenus- dépenses intervention			15 553 \$		
- SUBVENTION PIQM		34 929 \$			
- Liquidités disponibles	233-90				
GRAND TOTAL DES RECETTES		574 881 \$	565 019 \$		
Surplus prévu					
Différence Recettes moins Dépenses		0 \$	61 418 \$		